

réaction à ventilateur auxiliaire Pratt and Whitney au lieu de moteurs Rolls-Royce?

L'hon. M. McIlraith: Monsieur l'Orateur, cette affaire a été étudiée ce matin au comité. L'honorable représentant me permettrait-il de tenir sa question pour un préavis et d'y répondre en détail plus tard?

L'INDUSTRIE

USINE D'EAU LOURDE—INTERPELLATION AU SUJET DE LA PART DE PROPRIÉTAIRE DANS UNE COMPAGNIE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. R. N. Thompson (Red-Deer): J'aimerais demander au ministre de l'Industrie de dire à la Chambre si la *Deuterium Corporation of Canada*, qui a obtenu le contrat de l'usine d'eau lourde, appartient entièrement à des Canadiens?

L'hon. C. M. Drury (ministre de l'Industrie): Oui, je puis donner ce renseignement. La société n'appartient pas entièrement à des Canadiens, comme je l'ai dit clairement dans ma déclaration d'hier, mais une partie considérable de la *Deuterium Corporation of Canada* sera la propriété de Canadiens.

M. Thompson: Peut-être le ministre pourrait-il nous dire quelle proportion de cette société appartiendra à des Canadiens? En outre, saurait-il pour quelles raisons M. Spivak, président de cette société s'est dissocié de la Commission de l'énergie atomique des États-Unis?

L'hon. M. Drury: On prévoit que 51 p. 100 de la société appartiendront à des Canadiens.

M. Horner (Acadia): C'est prévu ou c'est un fait?

L'hon. M. Drury: C'est ce qu'on prévoit. On n'a pas encore fait l'émission de titres aux actionnaires canadiens.

M. Thompson: Le ministre pourrait-il répondre à la deuxième partie de ma question?

L'hon. M. Drury: Monsieur l'Orateur, je sais quelles raisons M. Spivak a données pour venir au Canada après avoir quitté le service de la Commission de l'énergie atomique des États-Unis.

M. T. C. Douglas (Burnaby-Coquitlam): Le ministre pourrait-il nous dire quelle proportion de la société appartient aujourd'hui à des Canadiens?

L'hon. M. Drury: Comme dans bien d'autres cas, il s'agit là d'un projet de société qui ne s'épanouira vraiment que le jour où elle obtiendra le contrat de garantie. C'est seulement à ce moment-là que le projet deviendra réalité. Pour l'instant, il s'agit simplement d'un embryon de société.

[M. Nesbitt.]

M. Knowles: Cela rappelle la *Trans-Canada Pipe Line*.

L'hon. M. Drury: Elle ne deviendra pleinement réalité que le jour où on lui aura dit qu'en fait, elle a un travail à exécuter.

M. Douglas: Question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre est-il en train de dire à la Chambre que cette société se voit accorder un contrat très important bien qu'elle ne soit pas pleinement constituée en corporation à l'heure actuelle? Si tel est le cas, comment sait-on qu'elle peut, au point de vue technique et financier, exécuter le contrat?

L'hon. M. Drury: Monsieur l'Orateur, la société existe. Les propositions présentées à l'*Atomic Energy of Canada Limited* visaient une entreprise qui allait comporter de profonds changements dans les moyens et les projets financiers de la société, dans la propriété de ses actions ordinaires et dans son personnel. Il s'agit d'une société qui se lance dans une entreprise toute nouvelle et qui doit subir de profonds changements.

Le contrat n'a pas été adjugé. Comme je l'ai annoncé hier, le gouvernement a tout simplement autorisé l'*Atomic Energy of Canada Limited*, à conclure une entente de garantie avec la *Deuterium of Canada Limited*, qui avait indiqué qu'elle avait dressé des plans économiques réalisables et sérieux en vue d'accomplir ce qu'elle avait dit pouvoir faire. Quand la société aura signé des ententes où elle s'engagera à faire ces choses-là, l'*Atomic Energy of Canada Limited* signera le contrat.

M. Douglas: De ce que dit le ministre, monsieur l'Orateur, dois-je conclure que la société est actuellement américaine et qu'elle se propose de modifier sa structure afin d'appartenir en partie à des Canadiens, une fois réorganisée? Ai-je bien compris?

L'hon. M. Drury: Il s'agit d'une société canadienne dont le principal actionnaire est citoyen américain en ce moment.

M. Thompson: Revenant à la question que j'ai posée d'abord, monsieur l'Orateur, le ministre sait-il pourquoi le citoyen américain qui est président de la *Deuterium of Canada Limited* a rompu ses liens avec l'administration américaine de l'énergie atomique?

L'hon. M. Drury: Monsieur l'Orateur, je crois avoir déjà dit que oui.

M. Thompson: Si le ministre sait pourquoi, en fera-t-il part à la Chambre?

Une voix: Lisez le hansard demain.